

LETTRE OUVERTE

Pour une coopération internationale au service de nos concitoyens

À Monsieur le Premier ministre, Sébastien Lecornu

Copie : Monsieur le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot

Monsieur le Premier ministre,

Nous avons appris l'intention de votre cabinet d'annuler les crédits affectés par le MEAE aux Réseaux Régionaux Multi-Acteurs pour la coopération internationale, malgré la convention triennale signée le 24 avril 2026. **Nous vous adressons cette lettre ouverte pour vous alerter face au démantèlement du maillage territorial** que cette décision engendrait et pour défendre auprès de vous les 16 Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) qui font vivre - au plus près de nos concitoyens - les enjeux de coopération européenne et internationale, d'éducation à la citoyenneté mondiale ou de mobilité, notamment des jeunes.

Depuis plus de vingt ans, en concertation étroite avec le MEAE, les Conseils régionaux et plus de 200 collectivités engagées à l'international, les RRMA font vivre, au plus près de nos territoires, une diplomatie citoyenne. En 2025, ils ont référencé plus de 13 000 acteurs associatifs, collectivités, entreprises et établissements d'enseignement, et accompagné plus de 1 300 structures sur des projets à dimension internationale. **Ce sont autant de bénévoles, élus locaux, jeunes, salariés, enseignants, responsables associatifs, d'entreprises ou d'établissements publics qui maillent nos territoires** ruraux comme urbains, et participent à leur échelle à la politique étrangère de la France ; **une force de proximité essentielle à l'heure où le débat sur les enjeux internationaux polarise et bouscule nos concitoyens.**

C'est ce débat public, ouvert à tous nos concitoyens sur les enjeux d'engagement, de rayonnement, d'attractivité, d'influence de nos territoires à l'international, que nous entendons défendre. Car la France ne peut se priver de la relation vivante que nos territoires et nos concitoyens entretiennent avec le monde.

La loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 a consacré le rôle des collectivités territoriales et des sociétés civiles dans la politique française de développement solidaire. Cette loi est toujours en vigueur.

Or, **la cinquième coupe consécutive de la mission Aide publique au développement aurait de lourdes conséquences pour les pays partenaires de la France mais aussi elle mettrait à mal nos politiques sur nos propres territoires.** La coopération et l'ouverture à l'international sont des leviers pour l'ensemble des politiques publiques sur nos territoires : la mobilité, la politique de la ville, la cohésion sociale, la transition écologique, la culture, le sport, l'éducation, la recherche, la lutte contre les changements climatiques, la sécurité civile et bien d'autres s'enrichissent des coopérations internationales et plus largement d'une meilleure compréhension des enjeux internationaux.

Ce désengagement budgétaire de l'Etat a déjà coûté **16 000 emplois aux associations et ONG de solidarité internationale françaises depuis 2024** - sur nos territoires et à l'international - et cette vague de suppression d'emploi s'étend progressivement fragilisant les structures de nos territoires.

C'est cette cohérence en matière de politique territoriale entre l'État et les collectivités sur l'action internationale que nous vous demandons de **sécuriser sur l'exécution du budget 2026** - alors que nous sommes au 2/3 de l'année budgétaire - en confirmant aujourd'hui les crédits dédiés aux RRMA, ainsi qu'aux autres corps intermédiaires qui structurent le secteur. Cette sécurisation sera également nécessaire pour 2027 afin d'éviter l'effondrement d'un pan essentiel de la politique étrangère de la France.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Les 16 Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA)

[Accéder à la signature en ligne ici](#)

